

Municipalité de Sainte-Luce

À une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 6 août 2007, à 20 heures, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents :

France St-Laurent, mairesse
Hugues Dionne, conseiller
Michaël Ouellet, conseiller
Nathalie Bélanger, conseillère
Pierre Laplante, conseiller
Anne A. Racine, conseillère
Nathalie Pelletier, conseillère

Formant quorum sous la présidence de la mairesse

Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale intérim est présente
Julie Dufour, secrétaire est présente

Ouverture de la séance

2007-08-227

La séance est ouverte à 20 h par la mairesse

- 1° **Ouverture de la séance**
- 2° **Ordre du jour**
- 3° **Adoption du procès-verbal du 3 juillet 2007**
- 4° **Déboursés**
- 5° **Période de questions**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 6° Règlement sur la régie interne des séances du conseil / avis de motion
- 7° Règlement Report des assemblées du conseil / avis de motion
- 8° Règlement régissant la période de questions / avis de motion
- 9° Naissances
- 10° MRC de La Mitis / tournoi de golf
- 11° Kruger / parc éolien Sainte-Luce
- 12° Ressources humaines - Nancy Bérubé, commis comptable /
autorisation de signer
- Secrétaire réceptionniste / Carmen Potvin

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 13° Règlement relatif à la garde de certains animaux / avis de motion
- 14° Alarme 911 / responsables
- 15° Ministère de la Sécurité publique / semaine de la prévention des incendies

TRANSPORT

- 16° Soumission /dénéigement et déglacage des routes - adoption
- 17° Soumission / dénéigement des rues des Coquillages, des Villas et stationnements – adoption
- 18° Municipalité de ville de Nicolet / cession du quai

HYGIÈNE DU MILIEU

URBANISME

- 19° Rapport de l'inspectrice en bâtiment
- 20° Demande de dérogation mineure / assemblée publique de consultation et adoption
181, Route 132 Ouest
- 21° Demandes de PIA :
 - a) 46, route du Fleuve Est
 - b) 84, route du Fleuve Ouest
 - c) 26, route du Fleuve Ouest
 - d) 177, route du Fleuve Est
 - e) 48, route du Fleuve Ouest
 - f) 82, route du Fleuve Ouest
 - g) 97, route du Fleuve Ouest
 - h) 85, route du Fleuve Est

LOISIR ET CULTURE

ÉDIFICE ET MACHINERIE

- 22° Politique et procédures de location des locaux et des terrains / adoption
- 23° Camion à neige inter

DIVERS

24° Correspondance

25° Affaires nouvelles

- a) _____
- b) _____

26° Fermeture des affaires nouvelles

27° Période de questions

28° Levée d'assemblée

2007-08-228

Proposé par : Anne A. Racine
Appuyé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit modifié et que le point suivant soit ajouté aux affaires nouvelles :

- a) Ferme du Parc / Québec Rural & Agricole

Adopté

2007-08-229

Adoption du procès-verbal du 3 juillet 2007

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 3 juillet 2007 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Nathalie Pelletier et appuyé par Anne A. Racine et résolu à l'unanimité que la directrice générale intérim soit dispensée d'en donner la lecture et que le procès-verbal du 3 juillet 2007 soit adopté.

Adopté

2007-08-230

Déboursés

Je certifie par la présente que la municipalité de Sainte-Luce dispose des crédits suffisants pour effectuer le paiement des comptes dus au 26 juillet 2007, dont la liste des comptes fait partie intégrante comme si elle était ici au long reproduite et annexée au compte fournisseur.

Dépenses payées au 26 juillet 2007 : 176 233,76 \$

Proposé par : Michaël Ouellet

Appuyé par : Hugues Dionne

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale intérim à effectuer le paiement des comptes dus au 26 juillet 2007.

Adopté

2007-08-231

Période de questions

2007-08-232

Règlement sur la régie interne des séances du conseil / avis de motion

Avis de motion est dûment donné par Pierre Laplante qu'à la prochaine séance un règlement concernant la régie interne des séances du conseil sera adopté.

Adopté

2007-08-233

Règlement Report des assemblées du conseil / avis de motion

Avis de motion est dûment donné avec dispense de lecture par Nathalie Bélanger qu'à la prochaine séance un règlement concernant le report des assemblées du conseil sera adopté.

Adopté

2007-08-234

Règlement régissant la période de questions / avis de motion

Avis de motion est dûment donné par Nathalie Pelletier qu'à la prochaine séance un règlement concernant la période de questions sera adopté.

Adopté

2007-08-235

Naissances

Proposé par : Michaël Ouellet

Appuyé par : Hugues Dionne

Il est résolu à l'unanimité de verser un montant de 75 \$ dans le compte de chacun des nouveaux nés, et ce, selon le règlement des naissances :

Mathys Donald Normand

Bryan Jean-Yves Caron

Laurie Béland

Adopté

2007-08-236

MRC de La Mitis / tournoi de golf

Proposé par : Hugues Dionne

Appuyé par : Nathalie Pelletier

Il est résolu à l'unanimité de faire l'achat de deux billets pour le tournoi de golf du monde municipal qui se tiendra au Club de golf Boule Rock de Métis-sur-Mer, le dimanche 26 août 2007 et ce au coût de 100 \$. Les dons seront versés entre la Fondation du Centre mitissien de santé et de services communautaires (CMSSC) et Centraide Bas-Saint-Laurent.

Adopté

2007-08-237

Kruger / parc éolien Sainte-Luce

Considérant qu' un projet de parc éolien est possible sur le territoire de la municipalité de Sainte-Luce;

Considérant que selon la configuration actuelle du projet Sainte-Luce, le nombre d'éoliennes à installer sur notre territoire s'élèverait à 27;

Considérant que cette configuration préliminaire est sujette à des études de vents, des analyses de contraintes et des études environnementales plus détaillées, aux audiences publiques du BAPE;

Considérant que Kruger Énergie Inc. fait une proposition de redevances à la municipalité de Sainte-Luce dont le montant est ajusté à l'indice des prix à la consommation et ajusté par le prix déterminé par la FQM;

Considérant que dans l'éventualité où Kruger est retenu par Hydro-Québec, des séances d'information, des portes ouvertes ainsi que des consultations publiques seront tenues auprès de la population locale et directement concernée et ce, très tôt dans le processus et aussi souvent que les circonstances le requièrent, et au frais de Kruger;

Considérant que dans l'éventualité où les consultations publiques auprès de la population de la municipalité de Sainte-Luce obtenues par voie de référendum, et ce au frais de Kruger, s'avèrent négatives, Kruger Énergie cessera le développement du projet;

Considérant que Kruger Énergie Inc. doit se conformer au règlement 212-2006 modifiant le RCI éolien de la MRC de la Mitis;

Par conséquent Il est proposé par : Hugues Dionne
Appuyé par : Pierre Laplante

Et résolu à l'unanimité d'appuyer Kruger Énergie Inc dans le projet d'un parc éolien sur le territoire de Sainte-Luce, et ce, selon la lettre de Kruger Énergie Inc. en date du 13 juillet 2007.

Adopté

2007-08-238

Ressources humaines – Nancy Bérubé, commis comptable – autorisation de signer

Proposé par : Nathalie Pelletier

Appuyé par : Nathalie Bélanger

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser madame Nancy Bérubé, employée de la municipalité, à signer tous les effets bancaires ainsi que tous les documents nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité en l'absence de la directrice générale intérim.

Adopté

2007-08-239

Ressources humaines – Secrétaire réceptionniste / Carmen Potvin

Proposé par : Michaël Ouellet

Appuyé par : Nathalie Pelletier

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'engagement de madame Carmen Potvin, secrétaire réceptionniste en date du 27 août 2007 pour une période indéterminée, et ce, selon les conditions salariales prévues à son dossier (3-58) ou d'une ressource advenant la non disponibilité de madame Carmen Potvin et ce, selon les conditions à la grille salariale en vigueur à l'échelon 1.

Adopté

2007-08-240

Règlement relatif à la garde de certains animaux / avis de motion

Avis de motion est dûment donné avec dispense de lecture par Anne A. Racine qu'à la prochaine séance un règlement relatif à la garde de certains animaux sera adopté.

Adopté

2007-08-241

Alarmes 911 / responsables

Considérant que la municipalité est équipée d'un système de sécurité avec les Alarmes 911 Rimouski Inc, et ce, pour les bâtiments municipaux ;

Considérant qu' en cas d'urgence, d'infraction ou autres les Alarmes 911 Rimouski Inc. doivent être en mesure de rejoindre les personnes responsables attitrées afin de répondre aux besoins urgents de la situation;

Par conséquent Il est proposé par : Anne A. Racine
Appuyé par : Michaël Ouellet

Et résolu à l'unanimité de nommer comme premier répondant le directeur des travaux publics et le second répondant le directeur de la sécurité incendie et de leur verser un montant forfaitaire de 45 \$ par déplacement.

Adopté

2007-08-242

Ministère de la Sécurité publique / semaine de la prévention des incendies

Proposé par : Hugues Dionne
Appuyé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité de proclamer la semaine du 7 au 13 octobre 2007 Semaine de la prévention des incendies 2007.

Adopté

2007-08-243

Soumission / déneigement et déglacage des routes – adoption

Ouverture : 12 juillet 2007
Heures : 16 heures

Les Excavations Dany Desrosiers	Option A	Option B
	Nil	456 369,75 \$

Le Groupe Réjean Claveau Ltée	Option A	Option B
	136 740,00 \$	431 072,85 \$

Proposé par : Nathalie Bélanger
Appuyé par : Hugues Dionne

Il est résolu à l'unanimité de retenir la soumission la plus basse conforme de Le Groupe Réjean Claveau Ltée au montant de 136 740,00 \$ taxes incluses, pour le déneigement et déglacage des routes 2007 sur le territoire de la municipalité de Sainte-Luce, et ce pour un an. Mesdames France St-Laurent, mairesse et Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale intérim ou Nancy Bérubé, commis comptable sont autorisées à signer le contrat.

Adopté

2007-08-244

Soumission / déneigement des rues des Coquillages, des Villas et stationnements – adoption

Ouverture : 31 juillet 2007
Heures : 16 heures

Bruno Brillant	Option A	Option B
Non conforme (omission de la garantie de soumission)	4 985,31 \$	13 930,39 \$

Gilles Langlois	Option A	Option B
Conforme	7 092,19 \$	21 276,57 \$

Transport Junior Castonguay	Option A	Option B
Conforme	22 220,25 \$	71 435,26 \$

Il est résolu à l'unanimité de retenir la soumission la plus basse conforme de Gilles Langlois au montant de 21 276,57 \$ taxes incluses, pour le déneigement des rues des Coquillages, des Villas et certains stationnements, et ce pour trois ans. Mesdames France St-Laurent, mairesse et Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale intérim ou Nancy Bérubé, commis comptable sont autorisées à signer le contrat.

Adopté

2007-08-245

Municipalité de ville de Nicolet / cession du quai – Retiré

2007-08-246

Rapport de l'inspectrice en bâtiment

Le conseil municipal accuse réception du rapport de l'inspectrice en bâtiment pour le mois de juillet 2007.

2007-08-247

Demande de dérogation mineure / assemblée publique de consultation et adoption – 181, Route 132 Ouest

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de DÉROGATION MINEURE NO. DM2007-06, 181, Route 132 Ouest. Cette demande de dérogation mineure a pour but de permettre l'implantation d'un réservoir à l'huile pour chauffage dans la cour latérale alors que le règlement de zonage numéro 348-93 en vigueur exige que les réservoirs soient implantés dans la cour arrière uniquement.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme recommandant l'acceptation de cette dérogation mineure

Il est proposé par : Pierre Laplante

Appuyé par : Anne A. Racine

Et résolu à l'unanimité que la demande de dérogation mineure numéro DM2007-06 soit acceptée.

Adopté

2007-08-248

PIA / 46, route du Fleuve Est

Considérant que l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant la construction d'une véranda ouverte avec une toiture dans la cour arrière, et ce, selon les plans présentés pour la propriété de Jean-Louis Rouleau, 46 route du Fleuve Est;

Par conséquent il est proposé par : Anne A. Racine
appuyé par : Nathalie Bélanger

et résolu à l'unanimité d'approuver la construction d'une véranda ouverte avec une toiture dans la cour arrière de la propriété de Jean-Louis Rouleau (numéro PIIA2007-12) dans le cadre du règlement sur les PIIA.

Adopté

2007-08-249

PIA / 84, route du Fleuve Ouest

Considérant que l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'installation d'une remise dans la cour latérale ouest en remplacement de la remise existante, et ce, selon les plans présentés pour la propriété de François Breton, 84 route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par : Anne A. Racine
appuyé par : Nathalie Bélanger

et résolu à l'unanimité d'approuver l'installation d'une remise dans la cour latérale ouest en remplacement de la remise existante pour la propriété de François Breton (numéro PIIA2007-13) dans le cadre du règlement sur les PIIA.

Adopté

2007-08-250

PIA / 26, route du Fleuve Ouest

Considérant que l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant le remplacement de portes et de fenêtres ainsi que la rénovation du parement des fenêtres, et ce, selon les plans présentés pour la propriété de la Commission scolaire des Phares, 26 route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par : Anne A. Racine
appuyé par : Nathalie Bélanger

et résolu à l'unanimité d'approuver le remplacement de portes et de fenêtres ainsi que la rénovation du parement des fenêtres pour la propriété de la Commission scolaire des Phares (numéro PIIA2007-14) dans le cadre du règlement sur les PIIA.

Adopté

2007-08-251

PIA / 177, route du Fleuve Est

Considérant que l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant un agrandissement résidentiel pour créer un solarium fermé, et ce, selon les plans présentés pour la propriété de Johanne Gagnon, 177 route du Fleuve Est;

Par conséquent il est proposé par : Anne A. Racine
appuyé par : Nathalie Bélanger

et résolu à l'unanimité d'approuver un agrandissement résidentiel pour créer un solarium fermé pour la propriété de Johanne Gagnon (numéro PIIA2007-15) dans le cadre du règlement sur les PIIA.

Adopté

2007-08-252

PIA / 48, route du Fleuve Ouest

Considérant que l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant la construction d'une résidence bi-familiale (duplex), et ce, selon les plans présentés pour la propriété de Les immeubles G. Drapeau, 48 route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par : Anne A. Racine
appuyé par : Nathalie Bélanger

et résolu à l'unanimité d'approuver la construction d'une résidence bi-familiale (duplex) pour la propriété de Les immeubles G. Drapeau (numéro PIIA2007-16) dans le cadre du règlement sur les PIIA.

Adopté

2007-08-253

PIA / 82, route du Fleuve Ouest

Considérant que l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant le remplacement du revêtement extérieur du garage existant, et ce, selon les plans présentés pour la propriété de Johanne Ouellet, 82 route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par : Anne A. Racine
appuyé par : Nathalie Bélanger

et résolu à l'unanimité d'approuver le remplacement du revêtement extérieur du garage existant pour la propriété de Johanne Ouellet, (numéro PIIA2007-18) dans le cadre du règlement sur les PIIA.

Adopté

2007-08-254

PIA / 97, route du Fleuve Ouest

Considérant que l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'aménagement paysager pour planter et abattre des arbres, et ce, selon les plans présentés pour la propriété de Karen Lauzier, 97 route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par : Anne A. Racine
appuyé par : Nathalie Bélanger

et résolu à l'unanimité d'approuver l'aménagement paysager pour planter et abattre des arbres pour la propriété de Karen Lauzier, (numéro PIIA2007-19) dans le cadre du règlement sur les PIIA.

Adopté

2007-08-255

PIA / 85, route du Fleuve Est

Considérant que l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'aménagement paysager par la construction d'un mur de soutènement de pierres en façade de la résidence, et ce, selon les plans présentés pour la propriété de Jérôme Drapeau, 85 route du Fleuve Est;

Par conséquent il est proposé par : Anne A. Racine
appuyé par : Nathalie Bélanger

et résolu à l'unanimité d'approuver l'aménagement paysager par la construction d'un mur de soutènement de pierres en façade de la résidence pour la propriété de Jérôme Drapeau (numéro PIIA2007-20) dans le cadre du règlement sur les PIIA.

Adopté

2007-08-256

Politique et procédures de location des locaux et des terrains / adoption

Proposé par : Anne A. Racine
Appuyé par : Michaël Ouellet

Il est résolu à l'unanimité d'adopter la Politique et procédures de location des locaux et des terrains municipaux.

Adopté

2007-08-257

Camion à neige inter

Proposé par : Hugues Dionne
Appuyé par : Anne A. Racine

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la réparation du camion à neige inter pour un montant maximum de 12 000 \$ plus les taxes chez Jos Lefrançois. Ce montant sera pris à même les dépenses courantes du budget 2007.

Adopté

2007-08-258

Correspondance

Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions

Campagne de sensibilisation pour contrer les noyades dans les piscines résidentielles

Ministère de la Sécurité publique

Versement d'un paiement partiel de 1 406,05 \$ dans le cadre du programme général d'aide financière lors de sinistres – Inondations survenues les 2, 3 et 4 décembre 2005 dans des municipalités du Québec

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Subvention de 9 717,43 \$ dans le cadre du programme sur la redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Modification à la réglementation sur la chasse au cerf de Virginie dans la zone 2

Société d'habitation

Approbation des états financiers 2006 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Luce-Luceville

Société de l'assurance automobile

Règlement québécois sur les heures de conduite et de repos des conducteurs de véhicules lourds

CAUREQ

Statistiques annuelles

Maité Beauchemin

Demande de commandite pour le Championnat du Monde 2007 de paramoteur en Chine.

Jardins de Méris

Invitation Cocktail-bénéfice avec Normand Laprise du restaurant Toqué !

Cercle des fermières de Sainte-Luce

Remerciements pour notre contribution lors du 30^e anniversaire du Cercle des Fermières de Sainte-Luce

2007-08-259

Affaires nouvelles

Ferme du Parc / Québec Rural & Agricole

Proposé par : Anne A. Racine

Appuyé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité de payer une publicité dans l'édition de l'été 2007 du journal Le Québec Rural & Agricole dans le cadre d'un reportage sur la municipalité de Sainte-Luce et de la Ferme du Parc au coût de 199,41 \$ incluant les taxes.

Adopté

2007-08-260

Fermeture des affaires nouvelles

Proposé par : Pierre Laplante

Appuyé par : Nathalie Bélanger

Il est résolu à l'unanimité que le point à l'ordre du jour « Affaires nouvelles » soit fermé.

Adopté

2007-08-261

Période de questions

2007-08-262

Levée de l'assemblée

Proposé par Pierre Laplante et résolu à l'unanimité qu'à 22 h 05 la séance soit levée.

Adopté

France St-Laurent
Mairesse

Marie-Andrée Jeffrey
Directrice générale intérim